

Vidéo – Business Plan

Près de 850 000 entreprises ont été créées en 2020*. Vous aussi, vous souhaitez créer votre entreprise ? *Source : Insee

Préparer votre business plan est 1 étape clé pour clarifier votre projet, vos perspectives et vos besoins.

C'est le dossier de présentation, et en quelque sorte le CV, de votre projet d'entreprise.

Il va aussi permettre à tous vos interlocuteurs, partenaires, banque... de comprendre votre projet et d'envisager d'y participer.

C'est en quelque sorte le CV du projet.

Il comporte en général 1 partie présentation avec :

- l'objet de l'entreprise,
- votre profil,
- la description de l'activité...
- la stratégie de commercialisation,
- les aspects juridiques,
- les perspectives de développement, etc.

Et 1 partie financière avec :

- l'évaluation des besoins,
- les ressources et financements envisagés,
- les prévisions financières.

S'il est incomplet ou pas assez mûri sur certains points, votre interlocuteur vous demandera de l'ajuster.

Un refus ne veut pas forcément dire que votre projet ne peut pas aboutir.

Vous pouvez trouver un appui méthodologique et des aides auprès de structures d'accompagnement spécialisées.

Ne restez pas seul(e) pour réussir !

Plus d'informations sur lesclesdelabanque.com.